



# Syndicat cgt

du Conseil Départemental  
11, rue François Chénieux CS 83112  
87031 LIMOGES cedex  
Permanence chaque jeudi  
Tél : 05 44 00 11 95 – Port : 06 18 08 13 93  
Email : [cgt@haute-vienne.fr](mailto:cgt@haute-vienne.fr)  
Blog : [cgt-cd87](http://cgt-cd87)

## Flash actu cgt n°12

### Ce flash actu est spécialement consacré aux agents de la filière administrative

#### PRÉAMBULE :

Beaucoup d'agents nous ont interpellé en nous disant « dans un syndicat y en a que pour les sociaux et à la CGT y en a que pour les techniques et personne ne fait rien pour les administratifs ». Ce sentiment est exacerbé par les résultats des dernières Commissions administratives paritaires.

Ce sentiment a été amplifié par le syndicat UNSA qui a fait paraître récemment un « BILLET d'HUMEUR », dans lequel, avec très peu d'HUMOUR notre syndicat sans être nommé est rendu responsable des très mauvais résultats obtenus au cours de la dernière CAP du mois de mai 2018 sur les déroulements de carrière des agents de la filière administrative au bénéfice de la filière technique.

**Nous allons répondre au « BILLET d'HUMEUR » par un « BILLET d'HUMOUR » et avec bonne HUMEUR.**

#### **1/ EN CATÉGORIE C la filière administrative a-elle été désavantagée au profit de la filière technique ? Nous allons vous apporter une réponse.**

Le « BILLET d'HUMEUR » du syndicat UNSA indique que dans les catégories C seulement **10 agents** ont été promu dans la filière administrative contre **34 agents** dans la filière technique.

C'est tout à fait vrai.

Mais ne manque t'il pas des éléments essentiels pour que les agents puissent se faire une opinion objective des résultats ? **Bien sûr que si !**

*Pour réaliser une analyse pertinente il faut distinguer plusieurs éléments :*

#### **LES CADRES D'EMPLOIS EN CATÉGORIE C:**

Dans la filière administrative il n'y a qu'**un seul** cadre d'emploi, celui des adjoints administratifs.

Dans la filière technique il y a **trois** cadres d'emplois. Le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement et le cadre d'emploi des agents de maîtrise.

#### **TOUS LES CHIFFRES :**

**Pour réaliser un comparatif honnête, il faut tous les chiffres.**

Il y a le nombre de promus, mais aussi celui des agents qui remplissent les conditions pour être promus. Ce dernier est indispensable pour calculer la réalité de la proportion des avancements de grades et des promotions en fonction des cadres d'emplois et des filières.

**Nous ne pouvons imaginer que l'oubli de ce deuxième chiffre soit volontaire de la part d'un syndicat sérieux!**



#### **Tous les chiffres pour la filière administrative en catégorie C :**

Pour le cadre d'emploi des adjoints administratifs, il y a eut **10 promotions pour 79 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 12,65%.**

### **Tous les chiffres pour la filière technique en catégorie C :**

En ce qui concerne le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, il y a eu **12 (et non 13) promotions pour 152 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 7,9%.**

En ce qui concerne le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement, il y a eu **13 promotions pour 155 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 8,4%.**

Enfin, pour le cadre d'emploi des agents de maîtrise, il y a eu **9 promotions (et non 8 dont trois réinscriptions qui ne devraient pas figurer dans le calcul, mais soyons « grand prince ») pour 297 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 3%.**



Dans la filière technique pour tous les cadres d'emplois confondus en catégorie C, il y a donc eu **34 promotions pour 604 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio pour le technique de 5,6% contre un ratio de 12,65% pour la filière administrative.**

**En conclusion, pour la catégorie C, contrairement aux affirmations d'autres syndicats, la filière administrative n'a pas été désavantagée, elle a même le meilleur ratio. La CGT s'est battue sans discrimination, pour qu'un maximum d'agents puissent être promus.**

**Rappel : Cette année, lors de la CAP du mois de mai 2018 pour la catégorie C, ont siégé l'UNSA et la CGT, la FSU étant absente.**

**2/ EN CATÉGORIE B la filière administrative a-elle été désavantagée au profit de la filière technique ? Nous allons aussi vous apporter une réponse.**

### **Les chiffres de la filière administrative en catégorie B :**

Pour le cadre d'emploi des rédacteurs, il y a eu **3 promotions pour 120 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 2,5%**

Pour le cadre d'emploi des techniciens, il y a eu **9 promotions pour 126 agents** qui remplissaient les conditions.

**Soit un ratio de 7,1%**

**Soit un ratio pour le technique de 7,1% contre un ratio de 2,5 pour la filière administrative.**

### **En conclusion :**

Comme nous vous en avons fait part dans notre compte rendu de la CAP de cette année, **le bilan pour la filière administrative en catégorie B est un véritable fiasco.**

Cependant, **la CGT ne peut pas être tenue pour responsable de ce résultat** car nous ne siégeons pas en catégorie B (faute de voix suffisantes aux élections professionnelles de 2014).

Par contre nous avons le sentiment que le Syndicat UNSA tente à travers leur « BILLET d'HUMEUR » de nous rendre responsables de ce résultat en écrivant : « *cette reconnaissance de la filière technique, tout à fait louable pour les agents qui la représentent, ne cache-t-elle pas d'autres intentions ? Nous constatons simplement que l'omniprésence et l'hyperactivité de certains ont déclenché les grâces mais que pour une partie du personnel qui compose notre institution* » **alors que l'UNSA siège en catégorie B et C.** Cherchez l'erreur.

Ceci dit, l'accusation « *d'omniprésence et d'hyperactivité* » est réelle, **nous prenons cela pour un compliment.** Pourtant nous sommes le syndicat avec de loin le moins de temps syndical. Cela ne nous empêche pas de travailler sans relâche. C'est grâce à cela que nous avons la possibilité de revendiquer des victoires et des avancées plus ou moins importantes qui concernent l'ensemble des agents de la collectivité et de toutes les catégories.

**Pour être encore mieux défendu par la CGT,** il faut nous solliciter, nous faire part de vos difficultés, nous rejoindre de manière à ce qu'un réseau s'installe, venir nombreux aux heures mensuelles d'informations (la participation aux HMI que nous organisons dans la filière technique est de plus de 70%, quand nous nous adressons à la filière administrative elle est < 10%).

**La CGT est à vos cotés et souhaite très sincèrement l'être encore d'avantage.**



**Si vous estimez être sous-représentés,  
votez CGT aux prochaines élections professionnelles le 6 décembre 2018.**

